

Freins à l'installation

Marie-Isabelle Le Bars, Chambre d'Agriculture Bretagne

William Loveluck, Fédération Terre de Liens

Séminaire CASDAR RENOUEr, Maison Nationale des Eleveurs, Paris, 10/02/2026



...ressentis par les candidats non installés et recensés dans les 2 Focus group régionaux Ouest et Auvergne

Synthèse à l'issue :

- **du Stage 6 mois d'une étudiante en sociologie (Inès Gobé) : Gap entre les envies d'installations et les installations réelles en Bretagne et Pays de la Loire (auprès de porteurs de projets non installés)**
- **de Focus group régionaux (Bretagne + Pays de la Loire / Auvergne) avec des acteurs de l'accompagnement**



Partant du constat :

- Env. 50 % des porteurs de projet accueillis au PAI ne s'installent pas !



Pourquoi ? Quelles en sont les Causes ? Quels sont les ressentis de ces porteurs de projet ?

- Des questions que se posent les CA et leurs partenaires
« On perd des porteurs de projet ! » : un choix des porteurs de projet de ne pas s'installer et / ou de réels freins auxquels ils se confrontent ?
- Une volonté de comprendre pour évaluer les dispositifs d'accompagnement et tenter d'améliorer le « taux de transformation » dans un contexte de besoin de renouvellement des actifs, et d'évolution des besoins (profils, projets, contexte...)

-> Lancement du Stage d'Inès dans le cadre de RENOUER – 6 mois – Avril-Sept 2024 - Analyse du GAP entre les envies d'installation et les installations réelles (situation – ressentis – freins rencontrés) - avec l'ensemble des partenaires et parties prenantes : CAB – CAPDL – Tdl B et PdL – CIAP Pdl – LCA O – FRCUMA O – ESA Angers – Idèle – co-encadré par Esa Angers (Caroline MAZAUD), CAB (Marie-Isabelle LE BARS) et CA PDL (Fanny FORESTIER)



POPULATION CIBLE : LES PERSONNES QUI ONT CONTACTÉ LE PAI, MAIS QUI NE SE SONT PAS INSTALLÉES



TERRITOIRES : BRETAGNE ET PAYS DE LA LOIRE



Base de Données : porteurs de projet ayant contacté le PAI entre 01/2019 et 07/2023



METHODES : Analyse de BD PAI et Entretiens semi-directifs auprès de **70 PP non installés**



ECHANTILLON : Diversifiés sur les critères : genre, origine agricole, type de reprise familiale, niveau de Diplôme, Foncier, Filières de production...





LES RÉSULTATS : LES PRINCIPAUX FREINS EVOQUES

Pouvant être catégorisés en 5 thématiques :

- 1. L'image et l'attractivité des métiers agricoles, l'ouverture du monde agricole**
- 2. La complexité administrative et la lisibilité du parcours à l'installation**
- 3. La faisabilité technico-économique des projets, la QVCT (pénibilité, temps de travail, équilibre vie pro/perso, relations...)**
- 4. L'accès au foncier et à l'outil de production**
- 5. L'accès au capital, au financement**



Le Monstre administratif

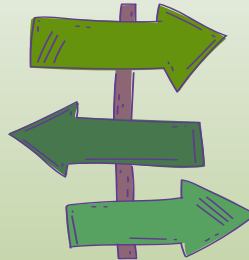


Le jargon

La lisibilité



La complexité

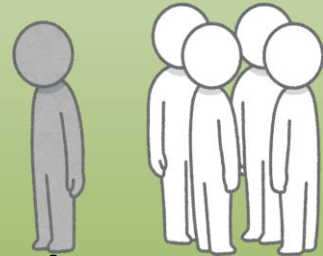


Le Cap entrepreneurial



L'intégration professionnelle

Le déclassement social



L'attractivité : pénibilité, rentabilité, isolement...



....et de nombreuses « idées reçues et méconnaissances »



Des focus group ayant permis de rassembler :

- Des acteurs de l'accompagnement (Chambres d'Agriculture, Réseaux InPACT, JA ...)
- Les acteurs de la formation agricole (Lycées Agricoles)
- Les acteurs économiques (Centres de gestion, Banques, Coopératives...)
- La SAFER, Les CUMA,
- Les collectivités territoriales et l'État (Départements, Région, DRAAF)
- La recherche (INRAE, VetAgro Sup...)



⇒ Un partage, une validation, un complément sur les 5 types de freins évoqués



⇒ Une mise en avant collective des solutions et leviers existants... à promouvoir, améliorer ou innover





Les conditions de travail	Crainte d'une dégradation des conditions de travail par rapport à la situation professionnelle antérieure : - baisse du revenu - augmentation du temps de travail - augmentation de la pénibilité physique du travail - etc.
Risques d'isolement	Dans le cas d'installations individuelles notamment : la crainte de l'isolement dans le travail et de l'isolement lié à la situation géographique dans certains cas
Condition sociale	Crainte d'une forme de « déclassement social » au regard de la perception du métier + risques d'incompréhensions de la part de certains membres de l'entourage
Compétences	Crainte de manquer de compétences pour exercer le métier d'agriculteur/agricultrice
Légitimité / reconnaissance	Crainte de ne pas être « légitime » (pas d'antériorité en agriculture, peu d'inscription dans les réseaux sociaux de l'agriculture, etc.) et de manquer de « reconnaissance » au sein du milieu professionnel agricole (perçu comme « fermé »)
Le manque de communication sur le métier	La confrontation à l'absence d'information sur le métier d'agriculteur dans l'ensemble du parcours scolaire (à l'exception des lycées agricoles)



Un manque d'accompagnement en amont	Manque d'accompagnement sur l'émergence et la formulation du projet avant de mener les démarches concrètes d'installation
La lisibilité du parcours (vocabulaire, écosystème...)	La compréhension du parcours au regard du « jargon » utilisé, des spécificités du secteur agricole et de l'écosystème d'acteurs intervenant sur l'installation et sur le secteur agricole en général
La complexité administrative du parcours	Le nombre de démarches administratives à mener, impliquant une multiplicité d'interlocuteurs
Méconnaissance des dispositifs d'aides, des différents statuts	Méconnaissance ou connaissance partielle des différentes aides possibles pour l'installation et le développement de l'activité + méconnaissance des différents statuts juridiques pour les exploitations agricoles et leurs implications
Des conditions d'accès aux aides pouvant être perçues comme contraignantes	L'accès à la DJA conditionnée à des critères de viabilité économique, à l'obtention de diplôme et à des engagements sur plusieurs années ; des MAEC impliquant parfois une forte charge administrative ; etc.
Spécificités régionales	Des cadres / dispositifs qui peuvent changer d'une région à l'autre selon les déclinaisons régionales des politiques agricoles



Viabilité des projets	Des projets qui ne sont pas toujours « rentables » sur le plan économiques ou viables (charge de travail non tenable sur le long terme, risques « humains », incompatibilité avec certaines normes, etc.)
Niveau de productivité	Un éventuel décalage entre le niveau de productivité du système mis en place par le/la cédant.e et le niveau de productivité du système mis en place par le repreneur
Manque d'expérience et de compétences	Un besoin de renforcement de l'expérience (trouver les conditions pour faire cela : test, salariat, etc.) et des compétences (multiples : production, commercialisation, administratif, etc.) pour l'installation et le développement de l'activité
Manque de références	Un manque de références sur certains systèmes de production, notamment les systèmes diversifiés / en circuit court
Des difficultés de logement	Des difficultés d'accès au logement, pour des conditions 1) de disponibilité (ex : un.e cédant.e qui ne quitte pas nécessairement le logement associé à sa ferme) et 2) de prix
La qualité des parcelles disponibles	Des parcelles auxquelles certains porteurs de projets ont accès qui sont parfois : 1) d'une qualité secondaire ; 2) d'une surface insuffisante ; 3) mal situées ou aménagées

L'accès au foncier et à des outils de production

Opacité de l'accès aux informations sur le foncier et manque de disponibilité	Des informations sur le foncier « libre » qui ne circulent pas (RDI souvent peu utilisés et peu incitatif), peu de transferts de foncier sur certaines zones et des échanges menées dans une temporalité (rapide) qui ne rencontre pas la temporalité des montages de projets d'installations
Politiques foncières pas assez structurellement tournées vers l'installation	Des règles de priorité d'attribution du foncier qui ne privilégient pas nécessairement l'installation (selon les SDREA et selon le type de transfert – baux, propriété, parts sociales) ou une SAFER qui ne préempte pas systématiquement lorsque l'installation pourrait être privilégiée
Un foncier déjà promis aux voisins...	Des arrangements entre voisins ayant lieu très en amont, parfois en contournant les politiques de régulation (ex : transfert de droits démembrés, comme le transfert de l'usufruit seul) et parfois en régulant les demandes concurrentes de même rang (du point de vue du SDREA)
Des cédants exigeants	Des cédants ayant une idée préconçue du « repreneur idéal » et du prix de vente de la ferme
Un décalage entre l'offre et la demande	Des outils de production qui ne sont pas adaptés aux besoins et projets des candidats à l'installation (ferme de taille trop importante, investissements menés non adéquats par rapport au projet du repreneur, etc.)
Méconnaissance des solutions de portage	Manque d'accès aux différentes solutions de portage foncier qui existe pour financer l'accès au foncier



Montant trop élevés des reprises ou des créations (hors reprise)	Des montants de reprises ou de création (ex nihilo) impliquant des niveaux d'emprunts/apports trop élevés + la nécessité, dans la plupart des cas, de se rendre propriétaire du capital d'exploitation
Modalités d'intervention des subventions	Des subventions qui financent parfois que du matériel « neuf » (plus coûteux) et qui ne permettent pas d'acquérir du matériel d'occasion
Méthode d'évaluation du coût de la reprise	Des méthodes d'évaluation du coût de la reprise qui peuvent être contradictoire (valeur patrimoniale, valeur de reprenabilité, etc.) et peu encadrés
Références technico-économiques	Des références technico-économiques manquantes au sein des banques/financeurs pour certains types de projets et des chiffres parfois mal maîtrisés par les porteurs de projets
Connaissance des dispositifs financiers	Manque de connaissance de certains dispositifs financiers (ex : prêts d'honneur, garanties bancaires, portage foncier, etc.)
Accès à la DJA	Une DJA qui n'est pas accessible pour les porteurs de projets âgés de plus de 40 ans
Mauvaise maîtrise des montages sociétaires	Un manque de conseils ou de maîtrise concernant les montages sociétaires, pouvant permettre, dans certains cas, d'assurer l'équilibre économique du projet et/ou d'assurer une variété de financements